

Lettre de septembre 2021



**Ecole plein air**  
ÉCOLE LIBRE MIXTE SUBVENTIONNÉE

A UCCLE  
DANS UN CADRE DE VERDURE PRIVILÉGIÉE

**Ecole maternelle et  
primaire**

INTERNAT  
EXTERNAT

PROGRAMME OFFICIEL  
MÉTHODE ACTIVE

Renseignements: 65, DIEWEG UCCLE

Chers parents.

Quel bonheur de vous retrouver, parents et enfants, pour cette nouvelle année scolaire qui sera source de plein de projets, d'idées et de réflexions à venir. J'espère pouvoir compter sur vous dans toutes les activités de la vie de l'école.

Comme je vous l'avais annoncé fin de l'année passée, je serai secondé à mi-temps par Carina da Silva Lopes dans les missions de direction qui m'ont été confiées par le Pouvoir Organisateur. Pour simplifier la compréhension des missions de Carina auprès de tous, elle sera en charge les temps où les élèves se trouvent hors de la classe (accueil du matin, récréations, temps de midi, sortie des cours) et sera par conséquent le lien avec nos éducatrices, notre équipe de cuisine et notre équipe ouvrière. (Elle sera présente dans cette fonction d'assistante à la direction le lundi matin, le mercredi matin et le vendredi matin).

Vous trouverez ci-après un cadre « coup d'œil sur les nouveautés ». Vous comprendrez à la lecture de celui-ci tout l'enthousiasme qui me porte à amener la vie dans l'école et l'école dans la vie.

Je **nous** souhaite une excellente année scolaire.

Vincent  
Directeur

## COUP D'ŒIL SUR LES NOUVEAUTÉS

### Partie éducative :

- Réflexion et nouvelle organisation du temps des repas en lien avec le centre d'intérêt de l'année : je me nourris.
- Participation à un programme « cantines durables.
- Participation à un programme « harcèlement scolaire » mené par l'Université de la Paix de Namur.
- Soirées « conférence ». (Nouveauté)

### Partie pédagogique :

- Reprise des projets « théâtre » avec les élèves de M3, P2, P4 et P6.
- Construction de projets « chant » avec les élèves de maternelles (hors M3), P1, P3 et P5. (Nouveauté)
- Construction de bacs potagers surélevés (en lien avec notre centre d'intérêt de l'année).
- Reprise et nouvelle organisation des ateliers créatifs en partage avec les parents (et grands-parents).
- Reprise du Forum (moment de rencontre, convivialité et de partage entre les élèves de l'école).
- Reprise des classes de dépaysement pour les classes primaires.
- Reprise des sorties culturelles et pédagogiques tout au long de l'année.
- Reprise des invitations à des intervenants extérieurs en lien avec nos activités pédagogiques.
- Reprise de la natation.
- Création d'une bibliothèque. (Nouveauté)
- Cours de néerlandais en P1 et P2. (Nouveauté)

### Partie festive :

Reprise des activités festives (fête de l'école, soirées « théâtre », goûters « enchantés » (nouveauté), soirées « ciné-club », soirées « conférence » (nouveauté), journée « fleurir Plein Air »,  
...

## QUI EST QUI ?

- Olivia Havaux et Nathalie Marcelis en classe d'accueil.
- Céline Cautaerts Morgane Cailleau en 1<sup>e</sup> maternelle.
- Emmanuelle Baudour, Maud Beurir et Géraldine Vanhomwegen en 2<sup>e</sup> maternelle.
- Ingrid Billiet, Laure Delcommune et Diane Smith-Galand en 3<sup>e</sup> maternelle.
- Sophie De Mey et Clémentine Empain en soutien en maternelle.
  
- Afaf Dari et Natacha Rosenbaum en 1e primaire.
- Marie-Line Waerts et Michaël Da Costa en 2e primaire.
- Cindy Willème et Abdeljalil Kassimi en 3e primaire.
- Thérèse Gantois et Charlotte Moors en 4e primaire.
- Laura Marlot et Alexandra Wolf en 5e primaire.
- Magali de France en 6e primaire.
- Caroline Allé en soutien en primaire.
- Carina da Silva Lopes, Isaline Burnotte et Phillippe Borensztajn en psychomotricité et éducation physique.
- Caroline Delameillieure et Régine Kestens, aux cours de néerlandais.
- Cécile Pétillon, conseillère pédagogique.
  
- Véronique Huyghens et Nancy Hoyas, nos éducatrices.
  
- Caty Fanfani au secrétariat.
- Natacha Colembie à la comptabilité.
  
- Marie et Mariama à la cuisine.
- Andres, Joaquin, Michaël et Wiktor au soin de la maison et du jardin.
- Isabelle André et Sophie Sersté, centre PMS
- Véronique Cussac, Isabelle Anzaldi, infirmières scolaires.
- Carina da Silva Lopes, assistante à la direction.
- Vincent Penelle, direction.

L'équipe est renforcée par une équipe d'ALE!

## DEUX POINTS IMPORTANTS !

### • **Obligation scolaire en M3.**

Depuis la rentrée scolaire 2020 - 2021, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale doivent présenter leur enfant à l'école tous les jours, dès l'âge de 5 ans. Si toutefois l'enfant est absent, ils devront obligatoirement fournir un justificatif. Par ailleurs, dès le 1er septembre 2020, l'obligation scolaire est pleinement rétablie pour tous les élèves. Fréquenter ou non l'école n'est plus laissé à la libre appréciation des parents.

• **La rentrée s'opère en « code vert ».**

Toutefois, les experts sanitaires préconisent le maintien de quelques règles de prudence dans l'organisation de la vie scolaire :

- Le masque reste obligatoire à l'intérieur pour les adultes lors de tout contact avec des adultes comme avec des enfants, en ce compris pendant le temps de classe, dans l'enseignement primaire et exclusivement lors des contacts entre adultes dans l'enseignement maternel.
- Les élèves ne doivent porter le masque en aucune circonstance.
- La présence de tiers dans l'école se limite aux personnes nécessaires au bon fonctionnement de l'école, à la réalisation du projet pédagogique et au suivi du parcours scolaire des élèves

**A PROPOS DES HORAIRES ...**

HORAIRES

Les cours débutent tous les jours à 8h30 et s'achèvent à 15h30.

Le mercredi, les cours s'achèvent à 12h00 en maternelle et 12h10 en primaire.

La garderie ouvre à 7h30 et s'achève à 18h30 tous les jours sauf le mercredi où elle s'achève à 18h00.

LE TEMPS D'ACCUEIL

Tous les matins, les enfants débutent leur journée par l'accueil.

En primaire, les enfants peuvent être accompagnés par leurs parents jusque dans la cour de récréation.

Nous demandons toutefois qu'ils ne s'éternisent pas.

En maternelle, l'accueil se fait à la plaine de jeux jusqu'à 8h50.

CLASSES D'ACCUEIL À M2- RETARDS ET ABSENCES

La présence et le respect des horaires vivement souhaités.

Il est extrêmement important que les enfants soient présents de manière régulière à l'école.

CLASSES DE M3 À P6 - RETARDS ET ABSENCES

Arriver à l'heure à l'école, c'est garantir le bon démarrage de la journée !

Les enfants qui arrivent après 9h00 sont comptabilisés comme absents pour la matinée. Attention, chaque absence doit être justifiée. Les absences de plus de deux jours doivent être couvertes par un certificat médical.

**En cas d'absence, nous vous demandons d'avertir le bureau par mail à l'adresse [info@ecolepleinair.be](mailto:info@ecolepleinair.be) et [compta@ecolepleinair.be](mailto:compta@ecolepleinair.be) en précisant la classe de l'enfant. Merci de ne pas téléphoner.**

**Le mail ne peut servir de justificatif pour une absence ! Toutes les absences seront justifiées par le document « motif d'absence » que vous trouverez en annexe.**

## APRÈS LES COURS

Deux lieux de garderie

Les enfants de maternelle se rendent à la plaine de jeux. En cas de fortes intempéries, ils s'abritent dans le local de garderie. Les enfants de primaire se rendent dans la cour de récréation. Un local calme est laissé à disposition des enfants qui le désirent.

## DÉPART DES ENFANTS

Les enfants partent avec leurs parents !

Afin de veiller à la sécurité des enfants, seuls les parents sont habilités à reprendre leurs enfants. Si un autre adulte est chargé par ceux-ci de récupérer leurs enfants, son nom doit apparaître sur le document "autorisation des sorties de classes" (voir annexe à compléter). En cas de doute, les surveillants ont comme consigne de ne pas laisser partir les enfants. Lorsqu'un enfant quitte l'école, il est impératif de prévenir les surveillants par un simple "au revoir" !

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'école, il faut impérativement qu'il soit en possession de sa carte de sortie (voir annexe) que vous aurez remplie et signée.

## **UNE ANNÉE SCOLAIRE**

### CENTRE D'INTÉRÊT

Cette année, les élèves à partir de la 3e primaire travaillent autour du centre d'intérêt « Je me nourris ».

En maternelle, en 1ère et 2ème primaire, le centre d'intérêt des enfants reste bien entendu la surprise.

### LES RÉUNIONS DE PARENTS

Les réunions collectives sont organisées durant le mois de septembre (voir calendrier) dans le respect des normes sanitaires.

Ce sera le moment de rencontrer la nouvelle direction ainsi que les membres du Pouvoir Organisateur. Elles permettront également au professeur de présenter le profil de sa classe, de parler des projets envisagés, d'aborder des aspects organisationnels et de procéder à l'élection des délégués de parents.

### LES GARDERIES DURANT LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Les inscriptions se font uniquement via le site de l'école.

Un courriel vous sera envoyé pour vous avertir de l'ouverture des inscriptions. Attention car le formulaire est automatiquement désactivé quelques jours avant la journée de garderie.

Les dates des trois journées pédagogiques sont indiquées sur le calendrier.

### JOURNÉE MOBILITÉ

Comme chaque année, l'école participe à la journée « À l'école, sans voiture ».

N'hésitez pas à déjà réfléchir à des alternatives pour vous rendre à l'école par d'autres moyens. Cet événement est organisé par les élèves de 6ème année.

### LES SORTIES DE CLASSE

Dans le cadre de leurs activités pédagogiques, les enfants effectuent des sorties scolaires.

Dans la mesure du possible et bien entendu lorsque les enfants sont en âge de le faire, nous privilégions l'utilisation des transports en commun. Pour plus de facilité, chaque enfant devrait être muni d'une carte Mobib (STIB) (gratuite pour les enfants bruxellois de moins de 12 ans.)

## CONTACTER L'ÉCOLE

Le secrétariat est souvent la proie de nombreux coups de téléphone pour "passer des messages".

Nous vous remercions d'être particulièrement attentifs à privilégier l'envoi de courriels et d'éviter, dans votre organisation, de devoir passer des infos de « dernière minute ».

Pour les questions générales, s'adresser au secrétariat à l'adresse : [info@ecolepleinair.be](mailto:info@ecolepleinair.be)

Pour toutes les questions financières (factures, etc.) : [compta@ecolepleinair.be](mailto:compta@ecolepleinair.be)

Pour contacter la direction : [direction@ecolepleinair.be](mailto:direction@ecolepleinair.be)

Pour le Comité Fêtes : [events.ecolepleinair@gmail.com](mailto:events.ecolepleinair@gmail.com)

Association de parents : [ap.ecolepleinair@gmail.com](mailto:ap.ecolepleinair@gmail.com)

Veillez suivre les pages Facebook:

- « Comité Fêtes Plein Air »
- « APEPA » (Association de Parents de l'Ecole Plein Air)
- « Ecole Plein Air » pour tout ce qui concerne les événements de l'année !

**Attention, l'école envoie souvent des mails en grande quantité. Pensez à vérifier votre dossier "indésirables" et / ou « spam ».**

## ASSURANCES

### ACCIDENTS SCOLAIRES

#### COMPAGNIE D'ASSURANCE

Ethias

Rue des Croisiers, 24

4000 Liège

POLICE n° 45.065.162

Assurance collective contre les accidents scolaires.

#### DIVISION 1 - RESPONSABILITÉ CIVILE

1. dommage corporels (par sinistre) 2.394.676,24 €

2. dommage matériel (par sinistre) 1.239.467,62 €

3. défense pénale (par sinistre) 12.394,68 €

#### DIVISION D – ACCIDENTS CORPORELS

##### Frais de traitement et de funérailles

- Frais médicaux repris à la nomenclature du tarif de l'INAMI jusqu'à concurrence de 200% du tarif
- Prothèse dentaire. Maximum par sinistre : 1.487,36 € - Maximum par dent : 371,84 €
- Dommages aux lunettes : Monture jusqu'à concurrence de 24,79 € - Verres intégralement remboursés
- Frais de transport de la victime comme en accident du travail • Frais funéraires jusqu'à concurrence de 478,94 €
- Prestations médicales non reprises à la nomenclature du tarif de l'INAMI jusqu'à concurrence de 2.478,94 €

##### Décès et invalidité permanente

Décès par victime : 2478,94 €

Invalidité permanente : par victime : 12.394,6

REMARQUE : LE SECRÉTARIAT DÉCLARE LE SINISTRE CHEZ ETHIAS DANS LES HUIT JOURS À L'AIDE DES DOCUMENTS REMIS PAR LES PARENTS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

## **FRAIS DE REPAS ET GARDERIES**

### LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

Il existe 4 régimes différents à l'école selon le nombre de fois où votre enfant mange à l'école et selon sa présence ou non le mercredi après-midi.

Le tableau ci-dessous récapitule l'organisation de ces régimes.

**REGIME 1** : pas de repas à midi, pas d'activité les mercredis PM, garderie du soir et du matin, collation et gouter.

**REGIME 4** : pas de repas du mercredi, repas les autres jours, pas d'activité les mercredis PM, garderie du soir et du matin, collation et gouter.

**REGIME 5** : repas tous les jours, pas d'activité les mercredis PM, garderie du soir et du matin, collation et gouter.

**REGIME 5a** : repas tous les jours, activité les mercredis PM, garderie du soir et du matin, collation et gouter.

### TARIFS (TARIFICATION PAR ENFANT ET NON PAR FAMILLE)

#### **REGIME 1 :**

1er enfant 800 euros ou 10 X 80 euros  
2ème enfant 690 euros ou 10 X 69 euros  
3ème enfant 610 euros ou 10 X 61 euros

#### **REGIME 4 :**

1er enfant 1500 euros ou 10 X 150 euros  
2ème enfant 1300 euros ou 10 X 130 euros  
3ème enfant 1150 euros ou 10 X 115 euros

#### **REGIME 5 :**

1er enfant 1800 euros ou 10 X 180euros  
2ème enfant 1550 euros ou 10 X 155 euros  
3ème enfant 1350 euros ou 10 X 135 euros

#### **REGIME 5a :**

1er enfant 2300 euros ou 10 X 230 euros  
2ème enfant 1950 euros ou 10 X 195 euros  
3ème enfant 1750 euros ou 10 X 175 euros

**Les mensualités sont à verser sur le compte de l'école (ci-dessous) avant le 5 de chaque mois. Une facture mensuelle vous sera envoyée par mail à la fin de chaque mois. N'attendez pas la facture pour payer afin de ne pas accumuler du retard.**

### CHOIX DU RÉGIME POUR MON ENFANT

**Pas de possibilité de changement de régime dans le courant de l'année.**

## LES AUTRES FRAIS

### MONTANT ET ELIGIBILITÉ

Durant l'année, d'autres frais sont susceptibles de vous être facturés. Chacune de ces dépenses vous sera communiquée à part et sera indiquée sur vos factures mensuelles. Une question ou un doute par rapport à la comptabilité ? Envoyez un courriel à l'adresse [compta@ecolepleinair.be](mailto:compta@ecolepleinair.be).

Le montant sera à verser sur le compte de l'Ecole Plein Air : BE63 0012 8493 0708 (BIC GEBABEBB). Vous pouvez procéder au versement mensuel dès début septembre pour le régime choisi (repas-garderie). Pour rappel, des attestations de déductibilité fiscale seront délivrées pour la garderie pour l'année civile concernée.

### VOYAGE

#### Voyages scolaires :

Dès la P1 - entre 160 et 190 euros.

Sorties et activités : plafond de 45 euros (voté au Conseil de participation.)

### RETARDS GARDERIE

entre 18h30 et 18h40 -- 3 euros

entre 18h40 et 18h50 -- 9 euros

entre 18h50 et 19h -- 15 euros

après 19h -- 15 euros / 10 min

Pour le mercredi ...

entre 18h et 18h10 -- 3 euros

entre 18h10 et 18h20 -- 9 euros

entre 18h20 et 18h30 -- 15 euros

après 18h30 -- 15 euros/10 min

#### Achats groupés (matériel collectif de classe)

Frais facultatifs (pour vous permettre de bénéficier du meilleur prix pour ces articles) 60 euros

**En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées. N'hésitez pas à prendre contact avec le service comptabilité ([compta@ecolepleinair.be](mailto:compta@ecolepleinair.be))**

# AUTORISATIONS DES SORTIES DE CLASSES

À imprimer et rendre dans les plus brefs délais au secrétariat de l'école

Nom de l'enfant.....  
(en lettres majuscules imprimées)

Prénom.....  
(en lettres majuscules imprimées)

Classe de .....

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

(sélectionner) --- père/mère/tuteur/tutrice ----

Veuillez compléter le tableau ci/dessous reprenant TOUTES les personnes autorisées à venir récupérer votre/vos enfant(s) à la sortie des classes.

Nom de la personne	lien qui l'unit à l'enfant	numéro de téléphone
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Cette autorisation (biffer la mention inutile) :

- 1) n'est pas limitée dans le temps
- 2) est limitée à cette année scolaire.

Certifié valable et sincère

Date et signature :

.....

CARTE DE SORTIE DE L'ÉCOLE (à remettre au secrétariat)

A compléter et signer si votre enfant peut quitter seul l'école

<b>CARTE DE SORTIE de .....</b>	
	<b>Lundi</b> .....heures
	<b>Mardi</b> .....heures
	<b>Mercredi</b> .....heures
	<b>Jeudi</b> .....heures
	<b>Vendredi</b> .....heures
Signature parents :	



## Motif d'absence

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Classe : .....

Mon enfant a été absent du ..... au .....

Motif de l'absence : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Toute absence de plus de 4 demi-jours qui se suivent doit être couverte par un certificat médical à agraffer à ce document

Signature des parents : .....

## Planning de l'année scolaire 2021 – 2022

Septembre 2021		Octobre 2021		Novembre 2021		Décembre 2021		Janvier 2022		Février 2022	
1 M	Rentrée	1 V		1 L		1 M		1 S		1 M	
2 J		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M	
3 V		3 D		3 M		3 V		3 L		3 J	
4 S		4 L	Conférence pédagogique	4 J		4 S		4 M		4 V	
5 D		5 M	Concours de marrons	5 V		5 D		5 M		5 S	Ciné Club
6 L		6 M	"	6 S		6 L	Saint-Nicolas	6 J		6 D	
7 M		7 J	"	7 D		7 M		7 V		7 L	
8 M		8 V	"	8 L		8 M		8 S		8 M	
9 J		9 S		9 M		9 J		9 D		9 M	
10 V		10 D		10 M		10 V		10 L		10 J	
11 S		11 L	Conférence pédagogique	11 J		11 S		11 M		11 V	
12 D		12 M		12 V		12 D		12 M		12 S	
13 L		13 M		13 S		13 L		13 J		13 D	
14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 L	
15 M		15 V		15 L		15 M		15 S		15 M	
16 J	Réunion parents M + P1 P2 (19h)	16 S		16 M	Soirée inscriptions à 19h	16 J		16 D		16 M	
17 V		17 D		17 M		17 V		17 L		17 J	
18 S	Semaine de la mobilité	18 L		18 J		18 S	Ciné Club	18 M		18 V	Théâtre M3 (I)
19 D	Journée sans voiture	19 M		19 V	Journée Humanitaire	19 D		19 M		19 S	
20 L		20 M		20 S		20 L		20 J		20 D	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		21 L	
22 M		22 V		22 L		22 M		22 S		22 M	
23 J	Réunion parents P3 à P6 (19h)	23 S	Ciné Club	23 M		23 J	Marché de Noël	23 D		23 M	
24 V		24 D		24 M		24 V		24 L		24 J	
25 S		25 L		25 J		25 S		25 M		25 V	
26 D		26 M		26 V	Théâtre P6	26 D		26 M		26 S	
27 L		27 M		27 S		27 L		27 J		27 D	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V	Théâtre P2	28 L	
29 M		29 V		29 L		29 M		29 S		29 M	
30 J		30 S		30 M		30 J		30 D		30 J	
		31 D				31 V		31 L			

Mars 2022		Avril 2022		Mai 2022		Juin 2022	
1 M		1 V	Chasse aux œufs	1 D		1 M	
2 M		2 S		2 L		2 J	
3 J		3 D		3 M		3 V	
4 V		4 L		4 M		4 S	
5 S		5 M		5 J		5 D	
6 D		6 M		6 V		6 L	
7 L		7 J		7 S	Fête de l'école	7 M	
8 M		8 V		8 D		8 M	
9 M		9 S		9 L		9 J	Goûter enchanté P1
10 J		10 D		10 M		10 V	
11 V		11 L		11 M		11 S	
12 S	Ciné Club	12 M		12 J		12 D	
13 D		13 M		13 V		13 L	
14 L		14 J		14 S		14 M	
15 M		15 V		15 D		15 M	
16 M		16 S		16 L		16 J	
17 J	Goûter enchanté P5	17 D		17 M		17 V	
18 V		18 L		18 M		18 S	
19 S		19 M		19 J		19 D	
20 D		20 M		20 V	Théâtre P4	20 L	
21 L		21 J		21 S		21 M	
22 M		22 V		22 D		22 M	
23 M		23 S	Fleurir Plein Air	23 L		23 J	
24 J		24 D		24 M	Goûter enchanté P3	24 V	
25 V	Théâtre M3 (L)	25 L		25 M		25 S	
26 S		26 M		26 J		26 D	
27 D		27 M		27 V		27 L	
28 L		28 J		28 S		28 M	
29 M		29 V		29 D		29 M	
30 M		30 S		30 L		30 J	Conférence pédagogique
31 J				31 M			

Congés scolaires
Incontournables pédagogiques
Incontournables festifs